PMRA APPROVED SH

TOPAS® 250E

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL

Concentré émulsifiable pour la suppression des maladies des pêches, nectarines, prunes, cerises douces, cerises acides, abricots, bleuet en corymbe, bleuet nain, amélanchier, canneberges, framboises et les mûres, rutabagas, asperges, thuya géant et pâturin des prés cultivé pour les semences et les fraises.

GARANTIE :	
Propiconazole	**250 g/L**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 24030
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GROUPE	3	FONGICIDE

ATTENTION

POISON

AVERTISSEMENT
IRRITE LES YEUX ET LA PEAU
PEUT SENSIBILISER LA PEAU

Contenu Net : 2 L

ENGAGE Agro Corporation
848 Gordon Street
Guelph, Ontario N1G 1Y7
www.engageagro.com

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR :

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin si l'irritation persiste. En cas de contact avec la peau, laver la peau atteinte à l'eau et au savon IMMÉDIATEMENT. En cas d'ingestion, boire aussitôt une grande quantité de lait ou d'une solution de gélatine; si l'on n'a aucun de ces deux produits sous la main, boire de grandes quantités d'eau. NE PAS provoquer le vomissement. Consulter un médecin IMMÉDIATEMENT ou un centre antipoison. En cas d'inhalation, éloigner IMMÉDIATEMENT la personne incommodée de l'endroit contaminé. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation ni les vapeurs. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Irrite les yeux et la peau. Ce produit peut causer une sensibilisation de la peau chez certaines personnes.

Mettre des gants de néoprène, des vêtements à manches longues et une salopette pendant les opérations de mélange et de manipulation du produit et pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Porter des lunettes de protection étanches ou un écran facial complet pendant la manipulation du produit concentré. Il est essentiel que les pilotes revêtent des gants de néoprène avant de monter dans l'avion. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail; se laver à fond les mains et la figure avant de le faire. Nettoyer immédiatement la peau, les vêtements ou les yeux en cas d'éclaboussures accidentelles du produit concentré ou de la solution à pulvériser. Après le travail, se changer et bien se laver tout le corps. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements avant de les remettre.

Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.
NOTE : Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne contaminer aucun plan d'eau par application directe, par dérive du brouillard de pulvérisation ni par nettoyage et rinçage du matériel de pulvérisation.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet www.croplife.ca

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-866-336-2983

LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance, TOPAS 250E, fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à TOPAS 250E et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance :

- Dans la mesure du possible, alterner le TOPAS 250E ou les fongicides du même groupe 3 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Engage Agro Corporation au 1-866-613-3336 ou à www.engageagro.com.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

TOPAS 250E est une fongicide systémique à large spectre pour la suppression d'un large éventail de maladies affectant certaines cultures. TOPAS 250E protège les cultures des maladies qui pourraient en altérer le rendement et la qualité. Il peut être utilisé de concert avec une plus forte densité de semis, des apports d'engrais plus élevés, des régulateurs de croissance ou, au besoin, d'autres fongicides. (Voir la NOTE à la section PRÉCAUTIONS.)

Maladies supprimées

Canneberges	pourriture sclérotique *(Monilinia oxycocci)*
Pâturin des prés cultivé pour les semences	blanc (oïdium)
Bleuet nain	pourriture sclérotique
Bleuet en corymbe	pourriture sclérotique *(Monilinia vaccinii-corymbosi)*
Pêches, nectarines, prunes, abricots	pourriture brune de la fleur, pourriture brune du fruit
Cerises douces, cerises acides	pourriture brune de la fleur, pourriture brune du fruit, criblure des feuilles du cerisier (*Blumeriella jaapii*)
Prunes et cerises acides	le nodule noir (*Apiosporina morbosa)* [répression seulement]
Framboises et les mûres (groupe de cultures 13A; cultivars et/ou variétés de Framboise, rouge et noire; mûre; mûre de Logan)	rouille jaune
Rutabagas	Blanc
Asperges	Rouille (*Puccinia asparagi*)
Amélanchier	tache des feuilles et des fruits (*Entomosporium mespili*), rouille de l'amélanchier
Thuya géant	brûlure des aiguilles *(Didymascella thujina)*
Fraises	tache commune (*Mycosphaerella fragariae*)

Facteurs influant sur le rendement de TOPAS 250E

TOPAS 250E devrait être utilisé comme moyen de prévention des maladies. Une maladie établie est plus difficile à supprimer et peut avoir déjà réduit la vigueur des cultures au moment du traitement.

S'il pleut dans l'heure suivant l'application, il faut procéder à une nouvelle application.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION AÉRIENNE

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mise en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada : Tronc Commun - Utilisation des pesticides et Module- Pulvérisation aérienne* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume.) Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou des masques les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et la réparation. Lorsque la précaution qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre la précaution les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines de véhicules doivent être décontaminées régulièrement.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-866-613-3336. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

1. Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 40 litres par hectares.
2. Pendant l'application, le vent doit souffler à moins de 18 km/h afin d'éviter la dérive de pulvérisation.
3. Un taux d'humidité élevé et un temps frais (10 à 20°C) favorisent un meilleur dépôt des gouttelettes de pulvérisation.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PULVÉRISATEUR ET L'APPLICATION
Le rendement de ce produit dépend de son application appropriée. Se conformer aux directives ci-dessous pour optimiser l'application de TOPAS 250E.

	APPLICATION AU SOL	APPLICATION AÉRIENNE
- Volume de pulvérisation :	- au moins 200 litres d'eau à l'hectare	- 40 à 50 litres d'eau à l'hectare
- Pression de pulvérisation :	- 200 à 300 kPa	- 100 à 200 kPa
- Type de buse :	- jet plat de 110° (XR11004, 4110-20)	- jet plat (6510-6515) ou cône creux (D8-45)
- Grosseur des gouttelettes :	- pulvérisation moyenne (300 à 400 microns)	- pulvérisation moyenne (350 à 400 microns)
- Vitesse au sol :	- 10 km/h	
- Angle des buses :	- 90° (droit vers le bas)	- 90° (droit vers le bas)
- Hauteur de la rampe de pulvérisation :	- 40 à 50 cm au-dessus du couvert des cultures	- 2 à 3 m au-dessus du couvert des cultures

Application au sol - Directives de mélange et de pulvérisation

1. Rincer soigneusement l'équipement de pulvérisation à l'eau claire avant de préparer le mélange de TOPAS 250E.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau claire. Actionner le système d'agitation à vitesse réduite.
3. Verser la quantité voulue de TOPAS 250E et actionner le système d'agitation à vitesse normale.
4. Poursuivre le remplissage du réservoir aux 9/10 d'eau claire et, le cas échéant, ajouter la quantité voulue du produit à mélanger avec TOPAS 250E.
5. Finir de remplir le réservoir d'eau et maintenir une agitation suffisante pendant les opérations de mélange et de pulvérisation.
6. Utiliser des tamis de buses d'au plus 50 mailles. Maintenir la conduite de dérivation au fond ou près du fond du réservoir afin de limiter la formation de mousse.

Application aérienne - Directives de mélange et de pulvérisation

1. Rincer soigneusement l'équipement de pulvérisation à l'eau claire avant de préparer le mélange de TOPAS 250E.
2. Remplir le réservoir de prémélange à moitié d'eau claire. Actionner le système d'agitation à vitesse réduite.

3. Verser la quantité voulue de TOPAS 250E et actionner le système d'agitation à vitesse normale.
4. Poursuivre le remplissage du réservoir de prémélange aux 9/10 d'eau claire et, le cas échéant, ajouter la quantité voulue du produit à mélanger avec TOPAS 250E.
5. Finir de remplir d'eau le réservoir de prémélange.
6. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange.
7. Transférer le contenu du réservoir de prémélange dans le réservoir de pulvérisation de l'avion.
8. Maintenir une agitation suffisante pendant les opérations de mélange et de pulvérisation pour que TOPAS 250E reste en suspension.
9. Utiliser des tamis de buses d'au plus 50 mailles. Maintenir la conduite de dérivation au fond ou près du fond du réservoir afin de limiter la formation de mousse.

Engrais - Directives de mélange et de pulvérisation

Si désiré, de petites quantités d'azote peuvent être appliquées avec TOPAS 250E. La quantité appropriée d'urée peut être dissoute dans l'eau et ajoutée au réservoir avant d'y verser TOPAS 250E. La dose d'azote ne doit pas dépasser 10 kg/ha.

MISE EN GARDE : L'azote en concentration trop élevée peut endommager les cultures.

NOTE : NE PAS ajouter d'azote lorsque TOPAS 250E est mélangé avec un herbicide.

NOTE : Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

PÊCHES, NECTARINES, PRUNES, ET ABRICOTS - MOMENT DES TRAITEMENTS

MALADIE	DOSE/HA	REMARQUES
Pourriture brune de la fleur	500 mL	Appliquer au sol, 500 mL de TOPAS 250E dans au moins de 500 litres d'eau à l'hectare. Faire un premier traitement au début de la floraison, puis une deuxième application lorsque 50% - 75% des fleurs sont écloses. Si les conditions favorables à la maladie persistent, faire une troisième application à la chute des pétales.
Pourriture brune du fruit	500 mL	Ne pas faire plus de 2 traitements dans les 3 semaines précédant la récolte. Appliquer au sol 500 mL de produit dans au moins de 500 litres d'eau à l'hectare.
Répression du nodule noir (*Apiosporina morbosa*) (Prunes seulement)	500 mL	Appliquer au sol, 500 mL de TOPAS 250E dans au moins de 500 litres d'eau à l'hectare. Faire un premier traitement au début de la floraison, puis une deuxième application lorsque 50% - 75% des fleurs sont écloses. Si les conditions favorables à la maladie persistent, faire une troisième application à la chute des pétales.
NE PAS APPLIQUER MOINS DE 3 JOURS AVANT LA RÉCOLTE. NE PAS RETOURNER DANS LES ENDROITS TRAITÉS DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT. SI NÉCESSAIRE, UNE PERSONNE PEUT RETOURNER DANS LA ZONE TRAITÉE DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT POUR DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS DE TRAVAIL MANUEL SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QU'ELLE PORTE UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.		

CERISES DOUCES ET ACIDES - MOMENT DES TRAITEMENTS

MALADIE	DOSE/HA	REMARQUES
Pourriture brune de la fleur	500 mL	Appliquer au sol, 500 mL de TOPAS 250E dans au moins de 500 litres d'eau à l'hectare. Faire un premier traitement au début de la floraison, puis une deuxième application lorsque 50% - 75% des fleurs sont écloses. Si les conditions favorables à la maladie persistent, faire une troisième application à la chute des pétales.
Pourriture brune du fruit	500 mL	Ne pas faire plus de 2 traitements dans les 3 semaines précédant la récolte. Appliquer au sol 500 mL de produit dans au moins de 500 litres d'eau à l'hectare.
Criblure des feuilles des cerises (*Blumeriella jaapii*) (cerises acides)	500 mL	Ne pas faire plus de 3 traitements par saison pour la suppression de la criblure des feuilles du cerisier. Faire un premier traitement à la chute des pétales. Faire ensuite une deuxième et des troisièmes applications, à intervalles de 7 à 10 jours, au cours des 3 semaines précédant la récolte. Ne pas appliquer moins de 3 jours

		avant la récolte. Appliquer au sol, à raison de 500 mL de produit dans au moins 500 litres d'eau à l'hectare.
Répression du nodule noir (*Apiosporina morbosa*) (cerises acides seulement)	500 mL	Appliquer au sol, 500 mL de TOPAS 250E dans au moins de 500 litres d'eau à l'hectare. Faire un premier traitement au début de la floraison, puis une deuxième application lorsque 50% - 75% des fleurs sont écloses. Si les conditions favorables à la maladie persistent, faire une troisième application à la chute des pétales.
On recommande de ne pas faire plus de 2 applications consécutives de Topas 250E avant de passer à l'utilisation d'un autre fongicide possédant un mode d'action différent, conformément aux bonnes pratiques de lutte aux maladies.		
NE PAS FAIRE PLUS DE 5 TRAITEMENTS PAR SAISON DE TOPAS 250E AUX CERISES DOUCES ET ACIDES. NE PAS APPLIQUER MOINS DE 3 JOURS AVANT LA RÉCOLTE. NE PAS RETOURNER DANS LES ENDROITS TRAITÉS DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT. SI NÉCESSAIRE, UNE PERSONNE PEUT RETOURNER DANS LA ZONE TRAITÉE DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT POUR DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS DE TRAVAIL MANUEL SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QU'ELLE PORTE UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.		

BLEUET EN CORYMBE - MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Pourriture sclérotique *(Monilinia vaccinii-corymbosi)*	500 mL	Faire une première application au gonflement des bourgeons floraux (ou peu avant) et une deuxième application au gonflement des bourgeons foliaires. Appliquer au sol seulement, sans dépasser 2 applications par année. En Colombie-Britannique seulement, faire une troisième application au sol au stade du bouton rose, et une quatrième application de 7 à 10 jours plus tard, au début de la floraison, sans dépasser 4 applications par année. Utiliser au moins 200 litres d'eau à l'hectare.
NE PAS APPLIQUER DANS LES 60 JOURS QUI PRÉCÈDENT LA RÉCOLTE.		

BLEUET NAIN - MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Pourriture sclérotique	500 mL	Faire une première application à l'apparition des écailles des bourgeons floraux et une deuxième application 10 jours plus tard, à l'aide d'un équipement d'application au sol ou par avion. Ne pas dépasser 2 applications par année. Pour l'application au sol, utiliser au moins 200 litres d'eau à l'hectare; pour l'application par avion, utiliser de 40 à 50 litres d'eau à l'hectare.
NE PAS APPLIQUER DANS LES 60 JOURS QUI PRÉCÈDENT LA RÉCOLTE.		

AMÉLANCHIER - MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Tache des feuilles et des fruits (*Entomosporium mespili*) rouille de l'amélanchier	500 mL	Procéder par applications foliaires. Faire jusqu'à 3 applications par saison. Faire une première application au stade de la pointe blanche, la deuxième application à la chute des pétales et la troisième application au stade du jeune fruit (ou fruit vert.) Appliquer au sol, 500 mL dans un volume minimal de 200 litres d'eau à l'hectare; appliquer jusqu'au ruissellement.
NE PAS APPLIQUER DANS LES 38 JOURS QUI PRÉCÈDENT LA RÉCOLTE.		

CANNEBERGES – MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Pourriture sclérotique *(Monilinia oxycocci)*	500 mL	Faire une première application au débourrement des bourgeons foliaires, suivie d'une deuxième application de 10 à 14 jours plus tard, d'une troisième application au début du stade floral, et d'une quatrième application de 10 à 14 jours après la troisième application. Ne pas faire plus de 4 applications par année. Appliquer au sol.
NE PAS APPLIQUER DANS LES 45 JOURS QUI PRÉCÈDENT LA RÉCOLTE.		

Les framboises et les mûres (groupe de cultures 13A; cultivars et/ou variétés de Framboise, rouge et noire; mûre; mûre de Logan) - MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Rouille jaune	500 mL	Appliquer au sol, à raison de 500 mL de TOPAS 250E dans au moins de 500 litres d'eau à l'hectare. Faire un premier traitement au premier signe de la maladie dans les champs et la seconde application 14 jours plus tard.
On recommande de ne pas faire plus de 2 applications consécutives de Topas 250E avant de passer à l'utilisation d'un autre fongicide possédant un mode d'action différent, conformément aux bonnes pratiques de lutte aux maladies.		
NE PAS FAIR PLUS DE 2 TRAITEMENTS PAR SAISON DE TOPAS 250E AUX FRAMBOISES ET LES MÛRES. NE PAS APPLIQUER MOINS DE 30 JOURS AVANT LA RÉCOLTE. NE PAS RETOURNER DANS LES ENDROITS TRAITÉS DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT. SI NÉCESSAIRE, UNE PERSONNE PEUT RETOURNER DANS LA ZONE TRAITÉE DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT POUR DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS DE TRAVAIL MANUEL SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QU'ELLE PORTE UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.		

RUTABAGAS - MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Blanc (oïdium)	400 mL	Faire deux applications par saison; la première 50 jours après le semis et la seconde, 20 jours plus tard. Appliquer au feuillage végétatif. Appliquer au sol, 400 mL dans un volume minimal de 200 litres d'eau à l'hectare.
NE PAS APPLIQUER DANS LES 21 JOURS QUI PRÉCÈDENT LA RÉCOLTE.		

ASPERGES - MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Rouille (*Puccinia asparagi*)	250 mL	Appliquer TOPAS 250E sur le feuillage des asperges au Québec et en Ontario seulement. Une fois la récolte terminée, faire une première application de TOPAS 250E dès le début de la croissance du feuillage, et poursuivre les traitements à intervalles de 14 à 21 jours. Pour les nouveaux plants non récoltés, appliquer TOPAS 250E dès que les premiers signes de rouille sont visibles, et poursuivre les traitements à intervalles de 14 à 21 jours. Faire des applications terrestres seulement, sans dépasser trois applications par année. Utiliser au moins 370 litres d'eau à l'hectare.
NE PAS APPLIQUER DANS LES 8 MOIS QUI PRÉCÈDENT LA RÉCOLTE.		

THUYA GÉANT – MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Brûlure des aiguilles *(Didymascella thujina)*	500 mL	Faire une application toutes les 4 semaines à l'aide d'un équipement d'application au sol. Ne pas dépasser 6 applications par année. Appliquer au sol, 500 mL de TOPAS 250E dans 1000 litres d'eau à l'hectare.

PÂTURIN DES PRÉS CULTIVÉ POUR LES SEMENCES - MOMENT DES TRAITEMENTS		
MALADIE	**DOSE/HA**	**REMARQUES**
Blanc (oïdium)	500 mL	Procéder par applications foliaires. Ne pas faire plus de 2 applications par année. Faire une première application avant l'épiaison et la seconde application à l'épiaison (lorsque 50 à 100 % des inflorescences sont apparues.) Utiliser de 200 à 300 litres d'eau à l'hectare pour l'application au sol ou de 40 à 50 litres d'eau à l'hectare pour l'application par avion.

AVIS À L'ACHETEUR/UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ CI-DESSOUS

LE MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites sur cette étiquette, a été établi par des personnes autres que Engage Agro Corporation et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Engage Agro Corporation ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Engage Agro Corporation de toute réclamation relative à l'efficacité et (ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

FRAISES – MOMENT DES TRAITEMENTS

MALADIE	DOSE/HA	REMARQUES
Tache commune (*Mycosphaerella fragariae*)	500 mL	Appliquer 500 mL de fongicide TOPAS 250E à l'hectare par voie terrestre, dans un volume suffisant d'eau pour assurer une bonne couverture. Effectuer la 1ère application lorsque le niveau d'infestation n'est pas plus élevé que 5%. Appliquer le fongicide TOPAS 250E à intervalles de 10 jours pour supprimer la tache commune.
On recommande de ne pas faire plus de 2 applications consécutives de Topas 250E avant de passer à l'utilisation d'un autre fongicide possédant un mode d'action différent, conformément aux bonnes pratiques de lutte aux maladies.		
NE PAS FAIRE PLUS DE 4 TRAITEMENTS PAR SAISON DE TOPAS 250E AUX FRAISES**.** NE PAS APPLIQUER MOINS DE 1 JOUR AVANT LA RÉCOLTE.		

® TOPAS est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta. Engage Agro Corporation est un usager autorisé.